

S 12 : MAÎTRISER L'ABSENTÉISME : UN OBJECTIF COMMUN

Dans le cadre professionnel, « prendre le temps » de communiquer est une difficulté que rencontre bon nombre de professionnels. Comment, alors que le temps est incompressible, concilier communiquer et agir ? C'est tout l'enjeu d'une communication par étape.

PROGRAMME :

1. L'absentéisme : environnement et acteurs

- L'environnement légal de l'absentéisme
- Les obligations de l'entreprise, du salarié
- Les différents types d'absences
- Les acteurs concernés

2. Causes, impact et conséquences

- L'absentéisme : une fatalité ou un objectif commun
- Impact de l'absentéisme dans l'entreprise (coûts visibles et cachés)
- Identifier les causes possibles : conditions de travail, impact sur le management, ...

3. Les leviers pour éviter l'absentéisme

- Définir les facteurs matériels de l'absentéisme
- Mettre en avant les compétences individuelles
- Les outils de valorisation
- Identifier les forces de chaque professionnel
- Une communication claire, motivante et formalisée
- Mutualiser les compétences pour atteindre les objectifs

4. Revisiter les habitudes

- Adapter son management pour une meilleure synergie
- Fixer les règles du jeu
- Sensibiliser le professionnel de l'impact de l'absentéisme pour lui et pour la communauté des salariés
- Réduire l'absentéisme : un objectif commun
- Expliquer, clarifier, et formaliser les objectifs
- Les éléments non négociables

5. Les situations de conflits

- Les objections et les réponses à celles-ci
- Anticiper, prévenir les situations de conflits
- Communiquer pour construire
- Gérer le stress, la manipulation, la conduite d'une réunion
- Identifier les situations de conflits
- Accompagner les situations de conflits
- Donner du sens au travail

EVALUATION :

- Une phase de diagnostic et d'analyse de la demande est réalisée au démarrage de formation (détail de l'analyse des besoins).
- Évaluation formative est mise en place durant le processus d'apprentissage.
- Évaluation de la satisfaction de la formation sur grille individuelle d'évaluation de fin de formation (avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site).
- Évaluation individuelle écrite réalisée en fin de formation organisée, dans le respect de la réglementation qualité Qualiopi.
Ceci afin d'évaluer les connaissances acquises ou en cours d'acquisition.
- Remise d'un Certificat de Réalisation qui précise le niveau d'atteinte des objectifs de développement des compétences professionnelles.
- Questionnaire d'évaluation de la mise en œuvre des compétences développées, à froid environ 6 mois après la fin de la formation.



MODALITÉ ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Approche par compétences, apprentissage « par l'action et dans l'action », avec accompagnement du formateur, en présentiel et en facilitation synchrone/asynchrone à distance.
- Cette formation alterne apports théoriques, réflexions, analyse et entraînement pratique sur des cas concrets apportés par les participant(e)s.
- Des modèles d'outils, de procédures, des références bibliographiques sont transmis.
- Un support de formation est remis à chaque participant, sous format papier ou numérique.



REF : S 12

2 jours / Intra ou Inter établissements

14h Présentiel

435 € HT par personne pour 2 jours

Tarif groupes sur devis

En supplément : Location de salle,
de matériel supplémentaire, repas,
déplacement

ACCESSIBILITÉ :

Quant à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, elle dépend du lieu de formation et du type de handicap au regard des modalités d'accompagnement pédagogique (ces aspects sont à évoquer impérativement au cours de l'entretien préalable à toute contractualisation afin de vous orienter au mieux).

POUR QUI :

Personnel soignant et non soignant

Groupe maximum 12 personnes

PRÉREQUIS :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- Identifier les types d'absentéisme et les acteurs concernés
- Identifier les causes et l'impact de l'absentéisme sur le fonctionnement de la structure
- Mettre en avant les forces professionnelles tant sur le plan humain que technique en adoptant une communication adaptée et en mutualisant les compétences
- Réduire l'absentéisme en sensibilisant les professionnels aux règles de l'entreprise et à l'impact de l'absentéisme sur l'équilibre des professionnels et celui de l'entreprise
- Gérer les situations de conflits et redonner du sens à l'action.